



*Dossier de presse*

# Rénovation énergétique de l'école Ormeau Figarol

Jeudi 12 juillet 2018



# Rénovation énergétique de l'école Ormeau Figarol

D'importants travaux ont débuté à l'école Ormeau Figarol le 9 juillet 2018, dès le début des vacances scolaires.

Dans le cadre d'une politique de maintien de l'investissement, de l'amélioration des structures scolaires et de la réduction de la consommation d'énergie de la Mairie, Gérard Trémège, Maire de Tarbes, a souhaité la rénovation énergétique de cet établissement scolaire tarbais, tout comme l'école Voltaire en 2017.

En effet, depuis plusieurs années, la municipalité s'est fixée une priorité dans la rénovation, la mise aux normes et l'entretien des établissements scolaires. Un budget d'investissement supplémentaire a été dégagé sur une durée de 3 ans depuis 2017. Celui-ci vient s'ajouter au montant initialement prévu. L'enveloppe investissement pour les écoles atteint donc la somme de 2,5 M€ sur cette même période.

L'objectif de cette rénovation énergétique est d'atteindre l'étiquette énergétique B, qui revient à baisser de près de 35% la consommation énergétique. En parallèle, cela permettra d'offrir des conditions d'utilisation optimales aux équipes éducatives et aux élèves.



Cette opération est portée par la Mairie de Tarbes, en partenariat avec l'Europe et la région Occitanie via les fonds FEDER, et soutenue par le ministère de la transition écologique et solidaire ainsi que la communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, via le programme Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV).

**Coût total de l'opération : 480 000 € TTC**



# DÉTAIL DES TRAVAUX

## 1 - ISOLER LES MURS PAR L'EXTERIEUR

L'isolation thermique des murs par l'extérieur permettra de réaliser une économie d'énergie. Les performances demandées sont une résistance thermique de l'isolant de  $R = 3.85$ .

## 2 - RENFORCER L'ISOLATION DE LA TOITURE TERRASSE

Le renforcement de l'isolation thermique actuelle de la toiture du bâtiment permettra d'atteindre une résistance thermique totale  $R$  de 7.25 et de réaliser une économie d'énergie de chauffage.

## 3- REMPLACER LES OUVRANTS

Le remplacement des fenêtres simples vitrages aluminium par des menuiseries double vitrage permettra également de renforcer l'isolation thermique et le confort des occupants.

## 4- INSTALLER UNE V.M.C SIMPLE FLUX

L'installation d'une V.M.C simple flux permettra d'améliorer la qualité de l'air des salles de classe et d'assurer le taux de renouvellement réglementaire de l'air.

## 5- REMPLACEMENT DES LUMINAIRES

Le remplacement des luminaires existants dans les salles de classe par des luminaires LED permettra de réaliser une importante réduction de la consommation électrique.

## 6- REMPLACEMENT CHAUDIERE

Le remplacement de la chaudière existante par des chaudières hautes performances à condensation permettra de renforcer et de valoriser les économies de l'isolation du bâti.

Architecte : Atelier d'Architecture EURL Estangoy, Tarbes

Economiste-OPC : Vernet Eco & Coordination, Tarbes

Bet Fluides : Quark Ingénierie, Tarbes

Bureau de Contrôle: DEKRA, Pau

Coordinateur SPS : Sud-Ouest Coordination & SPS, Lannemezan

# COÛT DES TRAVAUX

**Montant de l'opération : 479 920 € TTC**

Montant des travaux 444 340 € TTC

Financement du TEP-CV ; 157 440 €

Financement du FEDER : 137 760 €

Financement ville de Tarbes : 98 400 €

## RÉPARTITION SELON LES LOTS

Electricite courants faibles courants forts > SPIE Sud-Ouest, Séméac : 12 890 € HT

Étanchéité > Efficass, Tarbes : 66 237 € HT

Isolation extérieure / gros œuvre > Couleur soleil, Albi : 133 607 € HT

Menuiseries extérieures et intérieures > Marmar, Barabazan-Debat : 61 588 € HT

Plâtrerie faux plafonds peinture > Finibat, Tarbes : 34 782 € HT

Chauffage ventilation > Inter Energie, Lons : 61 177 € HT

## L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE

Le bâtiment de l'école élémentaire situé au 6 rue Tristan Derême accueille 181 élèves répartis sur huit classes et une classe ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire).

# Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)

Depuis 2015, le ministère de la Transition Ecologique et des Solidarités a fait de la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées et notamment de la commune de Tarbes des lauréats de l'appel à projets national « **Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte** » (TEPCV).

Un « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » est un territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique. Il s'engage à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs.

La communauté d'agglomération et ses communes proposent un programme global pour un nouveau modèle de développement, plus sobre et plus économe en énergie et en émissions de gaz à effet de serre :

**La réduction de la consommation d'énergie** : par notamment des travaux d'isolation des bâtiments publics, l'accompagnement aux travaux d'isolation des particuliers, la rénovation basse consommation de l'éclairage public ...

**La diminution des pollutions et le développement des transports propres** : par l'achat de voitures électriques, le développement des transports collectifs et des parkings de covoiturage...

**Le développement des énergies renouvelables.**

**La préservation de la biodiversité** : par la suppression des pesticides pour l'entretien des jardins publics, le développement de l'agriculture et de la nature en ville...

**La lutte contre le gaspillage et la réduction des déchets** : des actions pour réduire les déchets à la source, des actions pour un meilleur recyclage et diffusion des circuits courts pour l'alimentation des cantines scolaires...

**L'éducation au développement durable** : en favorisant la sensibilisation dans les écoles à tous, l'information des habitants...

La transition énergétique et écologique sont de formidables opportunités pour nos territoires en termes de soutien à l'investissement public local et à l'amélioration du cadre de vie pour les citoyens. Le programme d'action TEPCV génère près de 9 M€ de travaux sur le territoire de la communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, grâce aux 4 M€ d'aides ont été allouées (3,2M€ TEPCV et 0,8M€ Région Occitanie et Europe)

Sur la ville de Tarbes, le programme TEPCV représente 1,3 M€ d'aides allouées pour des travaux représentant 2,2 M€ (subventions TEPCV 979 000 € et 373 100 Région/Europe) :

- Ecole Voltaire, rénovation énergétique du bâtiment > 656 000 euros (subventions TEPCV 229 600 € - Région 229 600 €)
- Achat d'un véhicule Electrique : 20 000 euros (subvention TEPCV 5000 €)
- Télégestion du chauffage des groupes scolaires : 100 000 euros (subvention TEPCV 80 400 €)
- Programme pour la rénovation basse consommation de l'éclairage public : 1 M€ (subvention TEPCV 500 000 €)
- Ecole Ormeau Figarol, rénovation énergétique du bâtiment: 410 00 euros (subventions TEPCV 164 000 € et Région 143 500 €)

